

Réseau des Sentiers du Galais



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Bienvenue!

L É G E N D E

LE MASSONNAIS

325 m



LE MASSONNAIS* (hiver)

1 200 m



L'ESTIVAL

135 m



LE PETIT DROIT

142 m



LE RIVERAIN

470 m

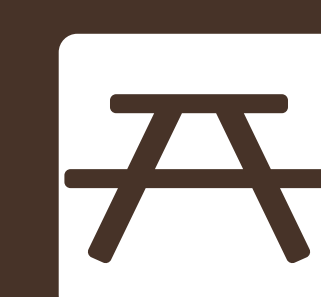


L'HIVERNAL

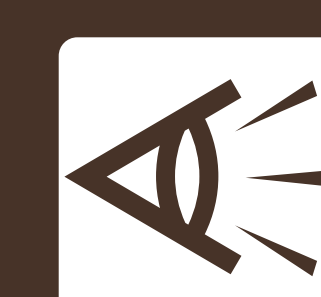
425 m



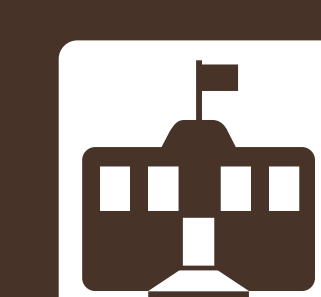
Stationnement



Aire de pique-nique



Point de vue



Hôtel de ville

URGENCE : 911

VEUILLEZ PRENDRE NOTE DES INFORMATIONS SUIVANTES :

- Les sentiers L'Estival entre **G6** et **G7** et Le Riverain entre **G2** et **G3** sont des sentiers de motoneige. Aucune circulation piétonne n'est permise en hiver sur ces tracés.
- Demeurez dans le réseau officiel en tout temps.

LES ACTIVITÉS PERMISES SUR LES SENTIERS SONT :



Nous vous remercions également de :



Rapporter vos déchets



Garder les chiens en laisse
dans les sentiers



Ne faire aucun feu



Ne pas camper sur le site



Ne pas chasser sur ce terrain

La ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson remercie la MRC des Pays-d'en-Haut pour sa collaboration au projet de création du réseau des Sentiers du Galais. Ce parc est maintenant accessible grâce au soutien financier de la MRC des Pays-d'en-Haut et de la collaboration de la SOPAIR.

Merci à tous et bonne randonnée!